

SOUS L'EGIDE DE L'UFOLEP

CLUB : **ASC GAGNAC CYCLISME**

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

Tel : 07.63.66.84.84 Contact Xavier GOUZE

FICHE EPREUVE CYCLO-CROSS 1ere Manche du week-end

NOM DE L'EPREUVE : *CYCLO CROSS DES BERGES DE GARONNE – GAGNAC SUR GARONNE*

CHALLENGE par catagorie d'âge sur les 2 épreuves : samedi 20 et dimanche 21 octobre.

Catégories	Horaires dossards	Heures départ	Durée	Récompenses
<i>1ère</i>	13h30	15h00	50 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
<i>2ème</i>	13h30	15h00	50 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
<i>3ème</i>	13h30	15h00	50 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
GS	13h30	15h00	50 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
<i>Féminines</i>	13h30	15h00	40 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
<i>Cadets</i>	13h30	15h01	30 min	1 bouquet au vainqueur + lots 3 premiers
<i>Minimes</i>	13h30	15h02	20 min	1 coupe au vainqueur + lots 3 premiers

Remise des dossards (lieu) : *intersection rue la Hire / Rue de la Beauté au Grand Parc Garonne - Gagnac*

Epreuve ouverte aux catégories renseignées ci-dessus, disputée sous le règlement cyclisme de la région Occitanie et du règlement UFOLEP.

Epreuve ouverte aux non licenciés, l'engagement sera de 10€. Pour les non-licenciés un certificat médical sera demandé avec la mention « apte à la pratique du cyclisme de compétition », sans celui-ci aucun départ ne sera autorisé ou présentation d'une licence compétition.

Carton Cyclo-cross obligatoire pour les licenciés Ufolep, sinon ils seront considérés comme des non-licenciés.

Invitation aux coureurs de la FSGT dont le prix de l'engagement sera de 7euros.

Epreuve qui compte pour le Challenge Départemental UFOLEP.

Port du casque obligatoire.

UNE INITIATION GRATUITE POUR LES TOUS PETITS JUSQU'AUX ENFANTS DE MOINS DE 10 ANS DÉBUTERA À 14H30. LA DURÉE SERA DÉFINIE SUR PLACE. Médailles et Lots viendront en récompenses.

.Cadets ou Cadettes : 7m62 (50×14), Minimes: 7M01(46×14)

ATTENTION: *Un contrôle des braquets avant ou après l'épreuve pourra être mis en œuvre.*

Observations :

Les coureurs en VTT partiront derrière les cyclocrossmen, cintre inférieur 50cm et pas de cornes.

L'épreuve peut être annulée à tout moment sans préavis par l'organisateur en cas de montée des eaux et/ou cas de force majeure.